

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2010

Procès verbal

Le 5 juin 2010 à 15h30 à l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel,
Saint-Nicolas 4, 2000 Neuchâtel

Excusé-e-s : Irène Zingg, Isabelle Raboud-Schüle ; Moira Laffranchini Ngoenha ; Simone Gretler Heusser ; António Magalhães de Almeida, Ueli Hostettler, Philippe Mathez ; Barbara Waldis ; Cecilia Speranza ; Simone Gretler Heuser ; Andrea Boscoboinik ; Tobias Haller ; Dunja Salati ; Barbara Frey Näf ; Caroline Eichenberger ; Thomas Psota ; Anne Lavanchy

Présent-e-s : Laurence Ossipow ; Juliane Neuhaus ; Marc-Antoine Berthod ; Claude grin ; Julie Perrin ; Christian Kaufmann ; Roland Kaehr ; Heinzpeter Znoj ; Heinz Käufeler ; Marc-Antoine Berthod ; Cyrille Dos Ghali ; David Bozzini ; Séverine Rey ; Regula Hälgi ; Ivan Thomi ; Sabine Kradolfer ; Jérémie Forney.

1. Choix des scrutateurs

Claude Grin est désignée scrutatrice.

2. Ordre du jour

La présidente propose d'inverser les deux derniers points de l'ordre du jour afin de terminer sur le débat sur la prise de proposition éthique. La modification et l'ordre du jour sont acceptés.

3. Procès verbal de l'AG ordinaire du 16 mai 2009

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est accepté par l'assemblée.

4. Mot de la présidente

La présidente, Laurence Ossipow, débute son propos en rappelant que la SSE continue à développer ses activités grâce au soutien de membres particulièrement investis. Elle mentionne notamment le Colloque annuel qui a eu lieu à Neuchâtel, le symposium de la MAS, le travail du groupe éthique dont il sera encore question plus loin. Elle mentionne également le projet de numérisation des collections Ethnologica Helvetica et Tsantsa dans un processus de mise en open access. Elle salue également la présence du nouveau webmaster, Cyrille Dos Ghali. Enfin, elle salue le fait que les finances de la SSE sont positives, même si on peut sentir une pression.

En se référant aux discussions qui ont eu lieu dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'ASSH-SAGW, elle évoque l'importance des sociétés nationales, dans un contexte d'internationalisation de la recherche.

Enfin, elle salue également la présence grandissante au sein de la SSE de représentants des HES.

5. Comptes 2009 et rapport des vérificateurs (documents de séance)

Jérémie Forney présente les comptes 2009 qui se concluent avec un excédent de recette de fr. 414.58. Un tel montant ne constitue pas une véritable sécurité pour l'avenir et, même si la SSE dispose encore de réserves, il importe de poursuivre les efforts pour garantir le financement du poste de secrétaire général, notamment.

Il attire l'attention des commissions sur les dépassements de budget qui ont eu lieu en 2009. Cela ne devrait pas se produire et être à tout prix évité à l'avenir. Si une commission estime que la SSE devrait participer financièrement à l'une ou l'autre de ses activités, il importe d'en faire la demande pour que ces dépenses soient acceptées officiellement et budgétisées. En effet, tout dépassement de budget incombe à la SSE directement : l'ASSH n'entre pas en matière pour des financements supplémentaires à posteriori.

Claude Grin, vérificatrice des comptes avec Gregor Dobler, lit le rapport des vérificateurs qui demande à l'Assemblée d'accepter les comptes 2009 et d'en donner décharge au caissier et au comité. Elle précise que les rapporteurs font la demande explicite qu'à l'avenir les comptes soient réalisés à l'aide d'un logiciel comptable pour en faciliter la gestion et la vérification.

Les comptes sont acceptés à 12 voix et une abstention.

6. Budget 2010 définitif et budget 2011 provisoire

Le budget 2010 présente une catégorie extraordinaire qui consiste en la publication d'un ouvrage issu d'un symposium MAS. En dehors de cela, il est très proche de celui présenté les années précédentes. L'excédent de recette prévu n'est cependant pas fiable. En effet le budget, contrairement aux comptes d'exploitations, intègre les financements propres sous forme de travail bénévole ou de prestations offertes par des institutions partenaires (location de salle, aide administrative, etc.). Cela explique l'écart de chiffre d'affaire entre budget et comptes, mais cela implique aussi qu'il devient difficile de dresser un budget très précis et d'anticiper les résultats comptables à ce stade de l'année.

A ce sujet, le caissier, propose de profiter du changement de personne pour redéfinir la forme du budget et des comptes et passer à une présentation par centres de coûts qui les rendrait beaucoup plus clairs et transparents.

L'ASSH a communiqué ses promesses de subsides pour 2011. Par rapport aux montants demandés, il y a comme habituellement une différence significative, mais dans l'ensemble, s'il on met de côté le financement exceptionnel de la publication MAS en 2010, le subside total promis pour 2011 est supérieur aux précédents.

7. Rapport des commissions

La présidente profite de l'occasion pour remercier Séverine Rey et Elke Nicole Kappus, co-présidentes sortantes de la commission de rédaction, ainsi que Sabine Kradolfer, présidente sortante de la commission scientifique, pour tout le travail fourni et l'engagement. Elle remercie de mêmes les personnes qui leur succèdent à la tête de ces commissions : Anne Lavanchy et David Bozzini (com. de rédaction) et Heinz Käufeler (com. scientifique).

a. Commission de rédaction

Séverine Rey rappelle que l'année 2009 est une année de transition de la présidence. Elke-Nicole Kappus et elle-même ont ainsi dirigé le no 15 de Tsantsa et Anne Lavanchy et David Bozzini ont lancé le no 16. Tsantsa 14 est sorti en mai 2009 avec un dossier sur « Les nouvelles arènes du politique ». Le no 15 qui sort ces jours a pour dossier les liens entre anthropologie et journalisme et inclut également la proposition de prise de position sur l'éthique (du groupe de travail éthique de la SSE) dont il sera question dans cette assemblée. Elle profite de rappeler qu'il existe la possibilité de proposer des articles libres, même si le dernier numéro n'en contient aucun. Le dossier du no 16 portera sur « Entrer en institution, sortir des institutions ».

Séverine Rey rappelle les difficultés pour trouver des sponsors pour les derniers numéros. Il s'agit d'un véritable souci sur le plan financier et la commission, ainsi que le comité devront y trouver des solutions.

Enfin, un appel à dossier (et à coordinateur) sera prochainement lancé pour Tsantsa no 17.2012.

David Bozzini présente le projet de numérisation de Tsantsa et Ethnologica Helvetica dans un but de mise en Open Access sur un site propre à Tsantsa. La réalisation devrait avoir lieu en automne prochain. Un subside spécial a été demandé à l'ASSH. Le budget comprend non seulement la numérisation des articles, mais également un poste important qui concerne les droits des images intégrées aux revues. En effet, un travail considérable devra être investi pour demandé les droits pour une mise en ligne des images accompagnants les textes à leurs détenteurs. La commission a fait le choix pour la mise en Open Access de se doter d'un site propre, dont la création sera financée notamment par la SSE.

b. MAS

Regula Hälg, représentant la présidente, Brigit Obrist, rappelle que la MAS organise généralement 3 activités par an. En 2009 ce fut également le cas : une Masterclass sur l'analyse qualitative, un symposium coorganisé avec la société de médecine psychosociale et un colloque.

Depuis 2010, la commission compte quelques nouveaux membres.

Pour 2010 il est prévu de continuer selon le même principe. La Masterclass sera rééditée suite à la demande de plusieurs participants et abordera la « grounded theory ». Le colloque prendra la forme d'un Panel dans la Jahreskonferenz de la SSE et le symposium sera organisé autour du thème « Enfance et santé ».

c. Commission scientifique

Sabine Kradolfer rappelle que le colloque annuel à eu lieu en novembre à Neuchâtel et a été coorganisé avec l'institut d'ethnologie et la MAPS. L'implication de plusieurs institutions s'est confirmée comme une solution positive, notamment pour varier les publics. Le colloque a compris 5 panels et 1 workshop sur le film ethnographique et a été suivi par plus de 100 participants entre les deux journées. L'objectif d'en faire un lieu de networking et de réunir les gens dans le cadre de la SSE est donc atteint. Elle remercie également Jérémie Forney pour son implication dans le comité d'organisation.

Heinz Käufeler a repris la présidence depuis le début de l'année 2010. Il annonce que le colloque 2010 aura lieu à Bern. Le call for papers des 7 panels retenus a été lancé.

Par rapport au problème de fonctionnement de la commission, il annonce le projet de présenter une refonte du système d'ici l'année prochaine. La commission ne sert aujourd'hui plus à grand-chose et le fait qu'une société scientifique elle-même se dote d'une commission scientifique également est déjà une forme de non sens, et il envisage de proposer sa suppression.

Heinzpeter Znoj intervient pour dire son désaccord avec une suppression de la commission. Il s'agit peut-être de reformuler le système, mais il y a besoin de quelqu'un pour organiser le colloque annuel qui est une activité majeure de la SSE.

Suit une discussion dans laquelle est également évoquée la question de lier l'assemblée générale au colloque, afin d'assurer une meilleure participation à l'AG.

Jérémie Forney rappelle que la commission scientifique a sans doute un rôle réduit avec le système actuel. Toutefois, il est important qu'elle assure la caution scientifique de la manifestation qui est labellisée SSE-SEG.

Christian Kaufmann demande des informations sur l'école doctorale. Heinz Käufeler qui en est le coordinateur explique que celle-ci fonctionne bien depuis 6 ans. Elle est maintenant financée par la CUSO.

Jérémy Forney en profite pour signaler que lien entre école doctorale et SSE est trop peu mis en avant. La SSE est à l'origine de cette école et il est important de le répéter.

8. Admissions et démissions de membres

Jérémy Forney annonce que la société compte actuellement 643 membres (678 en 2009, 688 en 2008). Cette baisse continue des membres n'est pas encore alarmante, mais devrait être stoppée. A noter que le nombre de nouveaux membres a fortement augmenté en 2009-2010. L'assemblée accepte en bloc et à l'unanimité des nouveaux membres.

Claude Grin demande les raisons évoquées pour les démissions. Il s'agit principalement de gens s'éloignant de l'ethnologie dans leur pratique professionnelle et leurs intérêts personnels. La raison financière est rarement évoquée.

9. Élections au comité :

a. Présidence de la commission de rédaction

La présidente présente les candidats à la co-présidence de la commission de rédaction. David Bozzini est assistant à l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel et mène une thèse de doctorat sur l'Erythrée. Anne Lavanchy est maître assistante à la MAPS de Neuchâtel, a fait une thèse chez les Mapuche du Chili et mène actuellement des recherches en anthropologie de l'état.

La présidente souligne le fait qu'il s'agit encore une fois de représentants du corps intermédiaire (phénomène général qui touche aussi d'autres sociétés), ce qui est soit n'est pas un problème, mais pose la question de la stabilité de leur poste et donc de leur engagement au sein de la SSE.

Les deux candidats sont nommés à l'unanimité.

b. Caissier et secrétaire général

Jérémy Forney a annoncé sa démission du poste de secrétaire général qui inclut la fonction de caissier. Après un appel à candidature et une sélection entre 8 dossiers, le comité a porté son choix sur Juliane Neuhaus pour reprendre ce poste important pour la SSE-SEG. Il propose à l'AG de nommer officiellement Juliane Neuhaus à la fonction de caissière et comme membre du comité. La présidente dresse un rapide portrait de la candidate. Juliane Neuhaus est actuellement doctorante à l'Ethnologisches Seminar de l'Université de Zürich. Sa thèse porte sur le pluralisme légal en Nouvelle-Guinée-Papouasie. Elle est titulaire d'un Master de l'Université de Hambourg. Elle s'est déjà bien investie dans la SEG-SSE, notamment en tant que membre de la commission scientifique et du groupe éthique.

Juliane Neuhaus est nommée à l'unanimité aux fonctions mentionnées, elle reprendra ainsi le secrétariat général dès début août.

c. Un-e Vérificateur-trice des comptes

Claude Grin effectuera une dernière année de vérification et devra être remplacée à son tour lors de la prochaine AG. Gregor Dobler a accompli trois années de vérification des comptes. Il doit donc être remplacé. Sabine Kradolfer se propose et est nommée par acclamation.

10. Newsletter, bulletin et site

Jérémie Forney présente l'assemblée le nouveau webmaster/rédacteur de la Newsletter et du bulletin, Cyrille Dos Ghali qui a pris ses fonctions au début 2010. Les membres ont reçu peu avant l'AG la première Newsletter. Celle-ci doit encore évoluer, au niveau de la forme et du contenu, mais on peut se réjouir de sa parution en tant que nouvel outil de communication et d'information.

Le Bulletin continuera de paraître, en fin d'année, avec une fonction orientée davantage vers l'archivage, en intégrant les rapports d'activités de l'année écoulée, ainsi que les comptes-rendus d'activités des institutions membres.

Parallèlement, le webmaster a débuté la migration du site sur le serveur de l'ASSH avec le système CMS magnolia. Dans un premier temps, il s'agit d'un transfert dans modifications, mais la migration devra servir également à repenser le site de manière plus globale. Pour des raisons techniques (Magnolia es désactivé pour maintenance ce jour), il n'est malheureusement pas possible de montrer le futur nouveau site dans son état actuel.

11. Divers et communications

a. Prix SSE

Le comité a donné mandat au secrétaire général de proposer un projet de « prix SSE » destiné aux étudiant-e-s. Ce dossier sera remis à Juliane Neuhaus sans avoir pu vraiment avancer, notamment parce que la commission scientifique ne semble pas intéressée à assumer la gestion et le fonctionnement de ce prix. Tout reste ouvert : que récompenser ? Qui composerait le jury ? etc... L'objectif de base était de rendre plus visible la SSE parmi les étudiant-e-s en ethnologie de Suisse et susciter leur intérêt et leur éventuel engagement, que ce soit dans les commissions ou en tant que simples membres.

b. AG 2011

La prochaine assemblée générale aura lieu le 7 mai 2011 à Berne.

12. Projet de prise de position éthique (cf. Tsantsa 15.2010)

a. Présentation du projet

Julie Perrin, coordinatrice du « groupe éthique » de la SSE-SEG retrace l'historique de la démarche qui a abouti à la proposition d'une prise de position de la SEG-SSE sur l'éthique de la recherche. Le tout a débuté par la consultation sur le projet de nouvelle loi sur la recherche sur l'être humain qui incluait au départ l'ensemble des sciences et donc l'ethnologie également. Dès ce moment l'idée d'une charte éthique a été formulée dans le cadre de la commission scientifique. Au final, la loi a été restreinte à la recherche médicale pour laquelle elle avait été pensée à l'origine. La SSE-SEG a toutefois continué la réflexion en organisant un débat sur l'éthique de la recherche lors de son AG 2008. A la suite de cette manifestation un « groupe éthique » a été constitué. Ce dernier a poursuivi la réflexion et a rapidement abandonné le projet d'une charte propre à la SEG-SSE (il en existe déjà de nombreuses et en refaire une serait inapproprié). Elle a donc choisi de rédiger un projet de prise de position qui permettait plus de finesse et de pertinence dans la réflexion.

b. Discussion

- Julie Perrin mentionne deux courriers reçus par le groupe éthique : Ellen Hertz a communiqué sa position favorable au projet par email. Elle a apprécié la réflexion, ni défensive, ni corporatiste et pense s'en servir dans ses activités d'enseignement et s'y

référer dans ses propres terrains. Simone Gretler Häuser a réagit par email en soulignant l'importance que la SSE se positionne de manière "avant-gardiste" au niveau national et ajoutant qu'elle est souvent confrontée à ces questions dans sa pratique professionnelle (anthropologie médicale).

- Séverine Rey trouve le document utile pour l'annexer aux demandes de subsides, comme référence en matière éthique.
- Heinzpeter Znoj trouve le texte intéressant mais remarque qu'il n'y a pas de position claire. Il ne comprend pas pourquoi il y a un préambule si ce n'est pas une charte. Le titre est à clarifier, car il induit certaines confusions.
- Heinz Käufeler est étonné de trouver des exemples si hétérogènes. L'approche est trop négative, en mettant trop de choses en question. Il disait que le texte lui enlevait l'envie de faire de la recherche.
- Laurence Ossipow trouve que c'est un document qui a le mérite d'explicitier le travail des ethnologues.
- Christian Kaufmann souhaiterait que la question des archives soit davantage approfondie.
- Claude Grin trouve que le document occupe un statut intermédiaire et que le type d'utilisation du texte n'est pas clair : s'agit-il d'un protocole d'enquête, d'une charte éthique, d'un code déontologique ?
- Le groupe éthique réagit et souligne qu'il s'agit bien d'une prise de position et non d'une charte. Même s'il persiste en effet une ambiguïté dans le titre (Laurence Ossipow). Ce choix a été bien pesé : il existe déjà un grand nombre de charte éthique. Au lieu de refaire une énième charte, la SSE aurait tout aussi bien pu se référer à une charte déjà existante (Jérémie Forney). L'objectif était justement de lancer le débat (Sabine Kradolfer) et d'avoir une attitude proactive face aux questions d'éthique de la recherche.

Le débat reste ouvert et les membres de la SEG-SSE sont invité-e-s à s'exprimer sur la proposition de prise de position éthique en s'adressant directement au groupe éthique de la SSE (julie.perrin@unine.ch).